

le rôle principal sera de conseiller le gouvernement sur les projets et les moyens d'expansion que je viens d'énumérer.

Ainsi, on mettra au service de la nation une foule d'experts, d'hommes d'affaires, d'hommes de profession, d'universitaires, bref, tous les talents que la nation peut posséder pour assurer le succès de ce que tous les députés se proposent, c'est-à-dire l'expansion maximum de toutes nos ressources.

Monsieur l'Orateur, d'aucuns se demanderont si le gouvernement, en proposant l'établissement d'un tel Office d'expansion économique national ne s'embarque pas sur la voie de la planification d'État.

Eh bien, monsieur l'Orateur, il ne saurait en être question, car le gouvernement et le parti que je représente ont déclaré à maintes reprises, et de façon non équivoque, leur attitude à cet égard. Si, par planification, on entend les conséquences normales d'une direction de l'État, où il s'agirait de prendre le « contrôle » des moyens de production, eh bien, nous y sommes opposés, car une telle planification ne saurait mener qu'au socialisme, qu'il soit déguisé ou non, et alors à des mesures de « contrôle » étrangères à notre histoire et à notre tempérament canadien, qui conduiraient à une enrégimentation qu'on ne saurait tolérer dans un système d'entreprise libre. Non, monsieur l'Orateur.

Le gouvernement actuel a été et est encore un champion de l'entreprise libre considérée dans son meilleur sens. Mais cela n'implique pas que nous ne devons pas avoir des grandes lignes pour favoriser l'exploitation de ces vastes ressources, qui sont l'apanage et l'héritage de tous les Canadiens.

Nous devons, il me semble, dresser un plan complet en vue de l'exploitation de nos ressources et de l'expansion de notre activité économique. Nous devons aussi résoudre certains problèmes de la vie économique de la nation. C'est pourquoi le gouvernement veut franchir une nouvelle étape dans leur solution en proposant ce projet à la Chambre.

Monsieur l'Orateur, le discours qu'a prononcé, l'autre soir, mon excellent ami l'ineffable député d'Essex-Est (M. Martin) au sujet de cette mesure, pour en réclamer la paternité, m'a beaucoup intéressé.

Eh bien, monsieur l'Orateur, c'est une pratique constante et chère à l'opposition officielle que de réclamer la paternité de toutes les bonnes mesures que nous, de ce côté-ci de la Chambre, proposons.

Une voix: Avec raison!

L'hon. M. Martineau: Monsieur l'Orateur, nous avons certainement raison de nous méfier des propositions que nous font les membres de l'opposition officielle, pour bien des motifs.

[L'hon. M. Martineau.]

D'abord, pour ce qui est de cette mesure dont l'honorable député d'Essex-Est a parlé avec tellement d'enthousiasme l'autre soir, il me semble que le gouvernement dont il faisait partie aurait pu, pendant les années qu'il était au pouvoir, la mettre en vigueur en établissant un organisme national d'expansion. Car, n'est-ce pas le propre de bien gouverner que de prévoir?

Sûrement, ces honorables messieurs, qui ont siégé du côté ministériel pendant 22 ans, auraient dû faire preuve de prévoyance au lieu de laisser les événements suivre leur cours naturel; ils auraient dû régler les problèmes en tenant compte des intérêts mieux compris de la population canadienne, plutôt que de pratiquer l'opportunisme politique.

Pour ce qui est de l'honorable député d'Essex-Est et de ceux qui l'entourent, je suis un peu dans la position de ce héros de l'histoire ancienne qui disait: *Timeo Danaos et dona ferentes*. Au fait, chaque fois qu'ils expriment une idée ou font une suggestion, je me reporte automatiquement aux 22 années pendant lesquelles ils n'ont pas prévu comme ils auraient dû le faire.

Il a appelé l'attention de la Chambre sur la motion que son parti a proposée le 23 mai 1960, dont certains aspects, tout au moins, ressemblaient à ceux de la présente proposition, et il se demandait pourquoi le gouvernement n'avait pas alors accueilli sa proposition. Eh bien, la réponse est bien simple, c'est que cette motion était fondée exclusivement sur la thèse que notre pays, sous l'égide du gouvernement actuel, était dans la voie d'une détérioration considérable. Et une proposition...

Une voix: Et ce l'est encore.

L'hon. M. Martineau: ...établie sur de telles prémisses ne saurait être acceptable, malgré le mérite qu'elle pourrait par ailleurs avoir.

Monsieur l'Orateur, il est juste de dire que le peuple canadien, en portant au pouvoir notre parti, en 1957, a opté pour l'expansion et le développement de nos ressources matérielles ou humaines.

Il est juste de rappeler qu'après cinq ans seulement, le gouvernement a fait des pas de géant dans ce domaine, alors que le parti libéral est arrivé à la fin de son long règne dans un état de vieillissement avancé, marqué de sénilité, incapable de se renouveler, ayant perdu son feu et sa foi dans les destinées de notre pays.

Nous, conservateurs, bien qu'accablés du lourd héritage que je viens de vous mentionner, et que nous avons recueilli du régime libéral, nous sommes attelés à la tâche dès notre arrivée au pouvoir, et ce malgré